

Vendredi 23 septembre 2022

Situation financière des villes et communes : les bourgmestres de Wallonie picarde tirent la sonnette d'alarme



La hausse des prix de l'énergie impacte tous les budgets, y-compris ceux des villes et communes de Wallonie picarde. Mais là n'est pas la seule difficulté à laquelle les élus sont confrontés : l'indexation des salaires des agents communaux en vue de la préservation du service et de l'emploi et, en corollaire, l'explosion des dépenses de transfert à la Zone de Police mettent également à mal la santé financière des villes et communes.

Face à l'ampleur de la situation, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux s'est réunie ce 23 septembre pour une plénière extraordinaire. L'objectif ? Dégager des pistes d'actions concertées pour enrayer le phénomène et amortir le choc financier.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles :

- Dans le cadre de la confection des budgets communaux, les élus décident unanimement de se rapprocher de l'autorité de tutelle pour obtenir la possibilité de mettre entre parenthèses l'équilibre à l'initial évitant ainsi tout risque de blocage ;
- Extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures, à l'exception des zones accidentogènes et des endroits pour lesquels il y a un besoin de sécurité avéré. Toujours dans cette optique de réduction des consommations, la température au sein des bâtiments publics sera fixée à 19° ;

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Pour 2023, engagement unanime à réduire la consommation énergétique et ce, de manière substantielle par rapport à 2019 ;
- Les élus en appellent à l'indexation significative des APE de manière à pouvoir disposer de la trésorerie nécessaire pour, d'une part, garantir l'emploi et, d'autre part, faire face à l'accroissement prévisible des demandes sociales liées à la crise actuelle ;
- Les élus se tourneront également auprès des autorités compétentes pour solliciter davantage de souplesse dans l'octroi de leurs subventions. La possibilité de postposer la réalisation d'un certain nombre d'investissements liés à des appels à projets (européens, wallons ou fédéraux) devrait ainsi contribuer à dégager des moyens financiers qui seront prioritairement affectés à la réalisation de projets en matière d'isolation et d'économies d'énergie ;
- Une demande sera introduite en vue de l'actualisation de l'estimation des recettes budgétaires du fédéral et du régional et d'une utilisation des réserves du budget extraordinaire pour financer le budget ordinaire ;
- Enfin, ils suggèrent la mise en place d'une dotation spécifique pour les besoins des CPAS sur les recettes extraordinaires qui seront perçues par le Fédéral.

Au-delà de toutes ces pistes d'actions, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux en appelle aux autorités supérieures pour prendre d'urgence des mesures directes à destination des communes.